



**SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 064-216401406-20230414-11\_13\_04\_2023-DE



Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 28

Pour : 28  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet :**  
**Modification du  
tableau des  
emplois**

L'an deux mille-vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

**Date de convocation : 7 avril 2023**

**Membres présents** : F. GONZALEZ - MJ ROQUES - G. LASSABE - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - M. EVENE - J.DOS SANTOS - L. GUYONNIE - P. ACEDO - C. DUFOUR - A. DARTIGUES - E. DEITIEUX - C.DOS SANTOS - J. WEBER - J.DARRIGADE C. DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - S.PUYO - A. VALETTE - D. LAVIGNE - MA THEBAUD - C. MARTIN - H. ETCHENIQUE - J. RANCE - F. BILLARD

**Membres absents excusés ayant donné procuration** :

X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ  
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

**Membre absent n'ayant pas donné procuration** :

B.GERY

**Secrétaire de séance** : JM GUTIERREZ

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire explique que compte tenu :

- de l'évolution des besoins du service et afin de permettre l'évolution des carrières des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023,
- d'un engorgement des demandes de titres d'identité depuis la sortie de la crise Covid, les délais de délivrance sont devenus excessifs. La Commune a donc été sollicitée par la Préfecture afin de se voir équipée du dispositif

***Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le***

permettant de recueillir et d'instruire les demandes de CNI et passeports et pouvoir ainsi contribuer à la réduction de ces délais.

Pour faire face à l'afflux continu d'utilisateurs que générera ce nouveau service, il est proposé au Conseil Municipal la création d'un emploi de chargé (e) d'accueil à temps complet à compter du 1er mai 2023.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Le tableau des emplois serait donc actualisé de la façon suivante :

► Création d'emploi à compter du 1er mai 2023 :

Service	Emploi créé
Affaires générales	1 cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

► Avancements de grade à compter du 1er mai 2023 :

Service	Emplois supprimés	Emplois créés
Entretien des bâtiments et restauration scolaire	1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
	2 adjoints techniques à temps complet	2 adjoints techniques principaux de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Espaces verts	1 adjoint technique à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Voirie	1 adjoint technique à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Bâtiments	1 adjoint technique à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Urbanisme	1 adjoint administratif à temps complet	1 adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
	1 rédacteur à temps complet	1 rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet

Secrétariat des services techniques	1 adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
Enfance/jeunesse	1 ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 ATSEM principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

► **Avancements de grade à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 :**

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Enfance / Jeunesse	1 adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

► **Avancements de grade à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 :**

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Fêtes et cérémonies	1 agent de maîtrise à temps complet	1 agent de maîtrise principal à temps complet
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

**Décide** d'adopter la modification du tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe ;

**Précise** que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 2023.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 14 avril 2023

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 064-216401406-20230414-11\_13\_04\_2023-DE